

SEANCE DU 14 AVRIL 2015



DELIBERATION N° 10

**Nombre de
membres en
exercice : 29**
Présents : 24
Votants : 28
Pour : 22
Abstentions : 6
(Martin, Favraud,
Espiaube,
Dubourdieu,
David, Crespo)
Contre : /

L'an deux mil quinze, le quatorze avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire,

Date de convocation : 8 avril 2015

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L. DARRIBEROUGE, M.EVENE, G. LASSABE, MJ ROQUES, P.ACEDO, C.ORDONNES, UA DEL-PRADO, A.VALOT, N.DAUGA, JD BONNOME, D.ARMENGAUD, JM BAGNERES-PEDEBOSCQ, J.DOS-SANTOS, S. PUYO, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. DAVID, P.FAVRAUD, A.MATON,

Membres excusés : G. MOSCHETTI (pouvoir à C.ORDONNES), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), G.ELGART (pouvoir à UA DEL PRADO), MJ ESPIAUBE (pouvoir à JP CRESPO), C.MARTIN (pouvoir à P.FAVRAUD),

Secrétaire de séance : C.DUFOUR

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote étant Co-Président du BTS.

Monsieur Ulysse-André DEL PRADO, Adjoint, présente à l'assemblée, la convention à intervenir entre la Commune et le BOUCAU-TARNOS-STADE pour l'année 2015.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Vu le décret 2007-450 du 25 mars 2007 portant liste des pièces justificatives de dépenses (rubrique 721),

Après en avoir délibéré,

. **approuve** la convention à passer pour l'année 2015 entre la Commune et le BOUCAU-TARNOS-STADE pour un montant de 29 440 € (dont 1 440 € pour les NAP).

. **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention.

Pour extrait certifié conforme
Boucau le 15 avril 2015
Le Maire,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 21/04/2015

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 21/04/2015

**Convention
financière avec le
BTS 2015**

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*